

est transférée au *premier jour libre* (1) de toute fête de 1<sup>re</sup> ou de 2<sup>e</sup> classe qui suit le dimanche octave de Pâques.

— Une fête double majeure, double ou semi-double occurrente serait commémorée, sans 9<sup>e</sup> leçon, à Laudes et aux Messes basses; une fête simple serait omise.

311. — 2<sup>o</sup> Fête de l'Annonciation. — 1. La fête de l'Annonciation de la Sainte Vierge, du rit double de première classe, se célèbre le 25 mars. C'est une des fêtes les plus solennelles; elle exclut toute Messe votive *pro re gravi*, et toute Messe de *Requiem* des funérailles, même le corps présent: le précepte d'entendre la Messe étant supprimé<sup>1</sup>.

2. Si le 25 mars tombe un dimanche du Carême ou le dimanche de la Passion, l'Annonciation est renvoyée au lendemain.

3. Si le 25 mars arrive le dimanche des Rameaux, ou l'un des jours de la Semaine Sainte, ou pendant l'octave de Pâques, l'Annonciation est transférée au premier jour libre de toute fête de 1<sup>re</sup> ou de 2<sup>e</sup> classe après le dimanche *Quasimodo*<sup>2</sup> (2). — Une fête double majeure, double ou semi-double occurrente serait simplifiée, et commémorée seulement à Laudes et aux Messes basses.

4. Lorsque la fête de l'Annonciation et celle de saint Joseph doivent être reportées après l'octave de Pâques, la fête de l'Annonciation a, dans la translation, la préférence sur celle de saint Joseph<sup>3</sup>.

5. A la Messe de l'Annonciation, lorsqu'on chante *Et incarnatus est*, le Célébrant, ses Ministres, et tous les membres du Clergé se mettent à genoux<sup>4</sup>, et inclinent profondément la tête<sup>5</sup> jusqu'à *Et Homo factus est* inclu-

(1) Le premier jour libre ne sera jamais le lundi de *Quasimodo*, la fête de l'Annonciation ayant toujours, en ce cas, la préférence sur celle de saint Joseph.

(2) Mais, dans ce cas, l'obligation, qui incombe aux Évêques et aux Curés, de célébrer la Messe *pro populo*, demeure attachée au 25 mars. Voir ci-après n<sup>o</sup> 333, nota.

<sup>1</sup> S. R. C., n. 4003, I, ad 2. — <sup>2</sup> *Addit. in Rub. Brev.*, tit. IV, n. 3; S. R. C., n. 4308, III, 1. — <sup>3</sup> *Addit. in Rub. Brev.*, tit. II, n. 1 et 2. — <sup>4</sup> *Cær. Ep.*, l. II, c. VIII, n. 53; *Rub. gen. Miss.*, tit. XVII, n. 3; S. R. C., n. 1421, ad 3; 2960, ad 2. — <sup>5</sup> S. R. C., n. 2915, ad 6.

sivement. Si cette fête est transférée, on observe la même chose au jour de la translation seulement<sup>1</sup>.

## CHAPITRE IV

### DU DIMANCHE DES RAMEAUX.

#### ARTICLE PREMIER

##### Objets à préparer.

312. — 1. A la sacristie. — On prépare: les amicts, les aubes et les cordons pour le Célébrant et ses Ministres; l'étole et la chape violettes pour le Célébrant; l'étole violette pour le Diacre, et deux chasubles pliées de même couleur pour les Ministres; de plus, trois amicts, trois aubes et trois cordons, puis trois manipules et étoles (1) de couleur violette, pour les trois Diares qui doivent chanter la Passion, et les livres, couverts de violet, pour le chant de la Passion (2).

2. A l'autel. — Le parement est violet. On met sur l'autel, la croix couverte d'un voile violet, et six chandeliers, sans aucun ornement (3); au coin de l'épître, le Missel couvert de violet et ouvert. On met les Canons seulement pour la Messe, pendant la procession.

3. Près de l'autel. — *Au coin de l'épître*, de manière que le Célébrant puisse facilement asperger et encenser les rameaux, on place une petite table, qu'on recouvre d'une nappe tombant jusqu'à terre; on y met les rameaux

(1) Ce sont des étoles ordinaires: les trois Diares ne doivent pas porter l'étole large (S. R. C., n. 3949, ad 6).

(2) Le *Cérémonial des Evêques* fait mention d'un seul livre de la Passion porté par le Narrateur; il serait mieux de mettre d'avance les deux autres livres au chœur, sur les pupitres.

(3) Plusieurs auteurs, après le *Memoriale Rituum*, admettent l'usage de placer des rameaux entre les chandeliers; mais telle n'est pas la pratique des grandes basiliques de Rome.

<sup>1</sup> S. R. C., n. 1268; Schober, p. 77; Carpo-Moretti, p. 488.

pour les membres du Clergé, et pour les laïques auxquels il est d'usage d'en distribuer (1), et on les couvre d'une nappe blanche ou d'un voile violet. *Du côté de l'évangile*, à l'endroit où l'on chante l'évangile, on place trois pupitres pour le chant de la Passion<sup>1</sup> (2).

4. **A la crédence.** — On prépare tout ce qui est nécessaire pour la Messe solennelle; de plus, le bénitier et l'aspersoir, l'aiguère et son plateau, et une serviette. Si les rameaux doivent être distribués au peuple par un Prêtre autre que le Célébrant, on met une étole violette. On place, près de la crédence, la croix de procession couverte d'un voile violet, avec un ruban violet au moyen duquel on attachera un rameau au sommet de la croix.

5. **Sur la banquette,** — couverte de violet, on met la chasuble et le manipule violets du Célébrant, et les manipules violets des Ministres.

## ARTICLE II

### Cérémonies générales du Chœur.

313. — 1. **Après l'Aspersion** de l'eau bénite, on s'assoit pendant l'antienne *Hosanna*; on se lève pour l'oraison qui suit. On s'assoit de nouveau pendant la leçon et le répons, jusqu'à l'évangile; on demeure debout pendant les autres prières.

2. **Pendant que le Célébrant** reçoit son rameau du plus digne du Chœur, les membres du Clergé, à commencer par les Ministres sacrés, se rendent à l'autel dans le même ordre que pour la communion, sans barrette ni calotte,

(1) Le *Cérémonial des Evêques* admet que les palmes ou rameaux soient travaillés, tressés, ornés.

(2) Le *Cérémonial des Evêques* suppose qu'il y a un seul livre et pas de pupitre; en conséquence, les trois Clercs qu'il désigne pour assister les trois Diacres, se passeraient le livre aux moments voulus. L'emploi de pupitres est généralement admis, pour plus de commodité; rien ne s'oppose à ce qu'ils soient couverts de violet.

<sup>1</sup> S. R. C., n. 3804, ad 3.

et les mains jointes<sup>1</sup>. Chacun reçoit à genoux un rameau, baisant d'abord le rameau, puis la main du Célébrant.

a) Dans une église cathédrale ou une collégiale, si les *Ministres sacrés* ne sont pas Chanoines, ils reçoivent le rameau *après* les Chanoines.

b) Les *Chanoines* le reçoivent debout et inclinés, et le baisent, ainsi que la main du Célébrant. Les *Prélats* reçoivent le rameau debout et inclinés; ils baisent le rameau, mais non la main du Célébrant.

3. **Pendant la distribution des rameaux**, les membres du Clergé qui sont d'un ordre égal ou inférieur à ceux qui reçoivent les rameaux demeurent debout; ceux qui sont d'un ordre supérieur s'asseyent. On se lève pour l'oraison qui suit.

4. Quand on a répondu à *Procedamus in pace*, on se met en marche pour la procession. Tous, avant de sortir du chœur, font, deux ou quatre ensemble, la révérence convenable à l'autel. Chacun porte son rameau : ceux qui sont à droite le portent de la main droite, et ceux qui sont à gauche, de la main gauche; la barrette se tient de l'autre main. Les membres du Clergé marchent deux à deux; si ceux d'un même ordre sont en nombre impair, les trois derniers marchent ensemble, et celui qui est au milieu, porte son rameau de la main droite. En sortant de l'église, on se couvre de la barrette.

5. **Au retour de la procession**, les membres du Clergé se rangent devant la porte de l'église, sur deux lignes ou en demi-cercle; on chante alors l'hymne *Gloria laus*. L'hymne terminée, la procession entre dans l'église : les membres du Clergé se découvrent en entrant. Chacun, en arrivant au chœur, fait, avec son voisin, la révérence convenable à l'autel, salue son voisin, se rend à sa place, et dépose son rameau. Le Chœur s'assied pendant que le Célébrant se revêt des ornements pour la Messe.

6. **Pendant l'épître**, on se met à genoux lorsque le Sous-Diacre chante *ut in nomine Jesu omne genu flectatur*, et on

<sup>1</sup> *Miss.*, rub. du jour; *Cær. Ep.*, ibid.; Gavantus, Bauldry, Merati.

reste agenouillé jusqu'au mot *inferorum* inclusivement<sup>1</sup>.

7. Pendant le chant de la Passion, le Chœur est debout, et chacun tient son rameau; après les mots *emisit spiritum*, on se met à genoux<sup>2</sup>; on se lève au signe du Cérémoniaire. Le chant de la Passion terminé, le Clergé s'assied; on se lève lorsque le Diacre commence l'évangile, et chacun tient son rameau; l'évangile terminé, on dépose son rameau.

8. En sortant du chœur, les membres du Clergé peuvent emporter leurs rameaux.

### ARTICLE III

#### Cérémonies spéciales aux Ministres.

##### § 1. — A la bénédiction des rameaux.

314. — 1<sup>o</sup> Aspersión de l'eau bénite. — 1. On fait d'abord l'Aspersión de l'eau bénite, comme à l'ordinaire<sup>3</sup>. Pendant l'oraison qui termine l'Aspersión, les Acolytes prennent chacun à la banquette un manipule des Ministres, et vont se placer à la gauche de ceux-ci, après avoir fait la génuflexion devant le milieu de l'autel. L'oraison terminée, ils leur remettent le manipule, font la génuflexion, et retournent à la crédence.

2. Le Célébrant et ses Ministres montent ensuite à l'autel, le Célébrant le baise, et ils se rendent au coin de l'épître; le Diacre se tient à la droite du Célébrant, le Sous-Diacre à la gauche : ils cessent de tenir la chape. Alors, le Cérémoniaire découvre les rameaux.

315. — 2<sup>o</sup> Hosanna, Oraison, Leçon. — 1. Pendant qu'on chante l'antienne *Hosanna*, le Célébrant, sans faire le signe de croix, peut la lire. Quand l'antienne est achevée, il chante, les mains jointes, *Dominus vobiscum* et, sur le ton ferial, l'oraison *Deus, quem diligere*.

<sup>1</sup> Miss., rub. du jour; *Cer. Ep.*, ibid., n. 10. — <sup>2</sup> *Cer. Ep.*, ibid., n. 13; Catalan. — <sup>3</sup> Miss., rub. du jour.

2. Pendant cette oraison, le Sous-Diacre va directement à la banquette avec le deuxième Acolyte, qui lui aide à quitter la chasuble pliée, et il reçoit le livre des épîtres. Ensuite, avec les mêmes cérémonies que pour l'épître, il chante la leçon sur le ton de l'épître; puis il va baiser la main du Célébrant, reçoit de celui-ci la bénédiction, et rend le livre au Cérémoniaire. Aidé par le second Acolyte, il reprend la chasuble pliée, et remonte directement à la gauche du Célébrant. Pendant ce temps, le Thuriféraire prépare l'encensoir.

316. — 3<sup>o</sup> Évangile. — 1. Après la leçon, on chante un des deux répons. Le Célébrant reste au coin de l'épître, et peut lire la leçon et l'évangile, ainsi que *Munda cor meum*, etc., sans s'incliner.

2. Lorsque le Sous-Diacre est revenu à la gauche du Célébrant, le Diacre se rend à la banquette avec le premier Acolyte, qui lui aide à quitter la chasuble pliée et à prendre l'étole large; il reçoit ensuite le livre des Évangiles, le porte sur l'autel avec les révérences accoutumées, et retourne directement à la droite du Célébrant. Le Thuriféraire se présente : le Célébrant, assisté du Diacre, comme pour l'évangile, met et bénit l'encens, au coin de l'épître, le Sous-Diacre relevant le bord droit de la chape.

3. Après la bénédiction de l'encens, le Sous-Diacre se tourne par sa droite et descend devant l'autel; les Acolytes prennent les chandeliers, et, avec le Thuriféraire, viennent se ranger devant l'autel. Le Diacre va au milieu de l'autel, et se met à genoux sur le bord du marchepied pour dire *Munda cor meum*, etc.; puis il prend le livre, se tourne vers le côté de l'épître, en face du Célébrant, qui se tourne vers lui; il se met à genoux et dit *Jube Domne benedicere*; le Célébrant, tourné vers le côté de l'évangile, lui donne la bénédiction, puis la main à baiser, comme à l'ordinaire. Le Diacre salue ensuite le Célébrant, se tourne sur sa droite, descend à la droite du Sous-Diacre, fait la génuflexion avec les autres Ministres, et va chanter

l'évangile. On observe ce qui est prescrit pour la Messe solennelle<sup>1</sup>.

4. Après l'évangile, le Sous-Diacre porte le livre à baiser au Célébrant, qui dit *Per evangelica dicta*, etc.; puis il redescend et rend le livre au Cérémoniaire; les Acolytes retournent à la crédence. Le Célébrant, ayant été encensé par le Diacre, se tourne vers le Missel et attend les Ministres sacrés. Ceux-ci vont à la banquette, le Diacre faisant la genuflexion devant l'autel; avec l'aide des Acolytes, ils quittent le manipule; le Diacre quitte l'étole large et reprend la chasuble pliée; puis il retourne, avec le Sous-Diacre, directement aux côtés du Célébrant.

317. — 4<sup>o</sup> Préface, Sanctus. — Alors le Célébrant chante, les mains jointes (1), *Dominus vobiscum* et, sur le ton ferial, l'oraison *Auge fidem*, puis la préface, pendant laquelle il tient les mains toujours jointes. Après la préface, médiocrement incliné, il dit le *Sanctus* avec ses Ministres.

318. — 5<sup>o</sup> Bénédiction des rameaux. — 1. Le Chœur ayant achevé le *Sanctus*, le Célébrant chante, les mains jointes, *Dominus vobiscum* et, sur le ton ferial, les oraisons. Quand il bénit les rameaux, il pose la main gauche sur l'autel, et le Diacre soulève le bord de la chape : ce que celui-ci fait également quand le Célébrant asperge ou encense les rameaux.

2. Pendant les oraisons, le Thuriféraire prépare l'encensoir. A la cinquième oraison *Benedic, quæsumus, Domine*, le Thuriféraire, portant l'encensoir et la navette, et le premier Acolyte, portant le bénitier, s'approchent de l'autel, au coin de l'épître : le Porte-bénitier à droite du Thuriféraire.

3. Après la cinquième oraison, le Thuriféraire monte pour faire mettre l'encens; le Sous-Diacre soutient le bord

(1) Le Célébrant tient les mains jointes même pendant le chant de la préface.

<sup>1</sup> Miss., rub. du jour.

de la chape; le Diacre prend la navette, et présente au Célébrant la cuiller avec les baisers ordinaires, en disant *Benedicite, Pater Reverende*; le Célébrant met l'encens, en disant *Ab illo benedicaris*, etc., et le bénit. Le Diacre rend ensuite la navette au Thuriféraire, qui ferme l'encensoir et se retire à la droite du Diacre; le Porte-bénitier monte, le Diacre prend l'aspersoir par le milieu, et le présente au Célébrant avec baisers.

4. Le Célébrant asperge les rameaux *trois* fois : au milieu, à sa gauche, et à sa droite, disant à voix basse l'antienne *Asperges me*. Le Diacre reçoit ensuite l'aspersoir avec baisers, le rend au Porte-bénitier, prend l'encensoir, et le présente au Célébrant avec les baisers d'usage. Le Célébrant encense les rameaux, de *trois* coups simples, comme il les a aspergés, mais sans rien dire<sup>1</sup>.

5. Après l'encensement, le Diacre reçoit l'encensoir avec baisers et le rend au Thuriféraire; celui-ci se retire avec le Porte-bénitier, et ils remettent chaque objet à sa place. Le Célébrant, les mains jointes, chante *Dominus vobiscum*, et l'oraison qui suit.

#### § 2. — A la distribution des rameaux.

319. — 1<sup>o</sup> Distribution des rameaux. — a) Au Célébrant. — 1. Le Célébrant va au milieu de l'autel avec ses Ministres : tous trois se tournent vers le peuple, sans changer de place. Le premier Acolyte, au côté de l'épître, tient les rameaux pour les présenter au Diacre.

2. En même temps, le *Prêtre le plus digne* du Chœur, averti par le Cérémoniaire, vient à l'autel, sans étole, fait la révérence convenable, et monte sur le degré au-dessous du marchepied. Il reçoit du Cérémoniaire un rameau, le baise, et le présente au Célébrant sans baiser la main de celui-ci : tous deux se tenant debout. Le Célébrant reçoit le rameau et le baise, sans baiser la main du Prêtre<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Miss., rub. du jour. — <sup>2</sup> Miss., ibid.; *Cær. Ep.*, ibid.; S. R. C., n. 2148, ad 9.

**Nota.** — S'il n'y avait point d'autre Prêtre que le Célébrant, le Diacre placerait le rameau de celui-ci sur l'autel, au milieu; le Célébrant, se tenant debout<sup>1</sup> sur le marchepied, prendrait le rameau sur l'autel<sup>2</sup>, le baiserait, et le donnerait au Sous-Diacre. — Un Prêtre qui remplit l'office de Diacre ou de Sous-Diacre ne peut pas présenter le rameau au Célébrant<sup>3</sup>.

**b) Au plus digne du Chœur.** — Le Célébrant remet son rameau au Sous-Diacre, qui le donne à un Clerc. Ayant ensuite reçu du Diacre un rameau, le Célébrant le donne au Prêtre qui lui a remis le sien. Celui-ci le reçoit à genoux, baisant d'abord le rameau, puis la main du Célébrant. Toutefois, s'il est Prélat ou Chanoine, il demeure debout et s'incline; s'il est Prélat, il baise seulement le rameau<sup>4</sup>. Après la révérence convenable au bas des degrés, le Prêtre retourne à sa place.

**c) Aux Ministres sacrés et au Clergé.** — 1. Le Cérémoniaire prend momentanément la place du Diacre à la gauche du Célébrant, pour lui présenter les rameaux des Ministres sacrés.

2. Le Diacre et le Sous-Diacre descendent sur le degré, se mettent à genoux sur le bord du marchepied, et reçoivent leur rameau, le baisant d'abord, puis la main du Célébrant<sup>5</sup>. Ils se lèvent ensuite, remettent leurs rameaux au second Acolyte qui les dépose à la crédence, puis ils remontent : le Sous-Diacre à la droite du Célébrant pour relever le bord de la chape; le Diacre à sa gauche pour lui présenter les rameaux.

3. Le Célébrant distribue ensuite les rameaux aux membres du Clergé, en commençant par les plus dignes<sup>6</sup>. — Les Ministres inférieurs se présentent avec ceux de leur ordre. Les Chantres, s'ils sont au chœur, reçoivent les rameaux à leur rang.

**d) Au peuple.** — 1. Si le Célébrant distribue les rameaux au peuple, après les avoir distribués au Clergé<sup>7</sup>, il descend

<sup>1</sup> Mem. Rit., tit. III, c. II, § 2, n. 2. — <sup>2</sup> Mem. Rit., ibid. — <sup>3</sup> Merati, Martinucci. — <sup>4</sup> Cœr. Ep., ibid.; Miss., ibid.; S. R. C., n. 1307; 2148, ad 5. — <sup>5</sup> Miss., rub. du jour. — <sup>6</sup> Miss., ibid.; Cœr. Ep., ibid. — <sup>7</sup> Cœr. Ep., ibid.

au bas de l'autel avec ses Ministres, fait avec eux la révérence convenable à la croix, et se rend à la balustrade, où les fidèles se présentent : il commence par le côté de l'épître. Quand la distribution est finie, le Célébrant et ses Ministres font la révérence convenable devant l'autel, et se rendent près de la crédence, où le Célébrant se lave les mains. Il monte ensuite directement avec ses Ministres au coin de l'épître<sup>1</sup>, pour chanter l'oraison, comme il est dit ci-après.

2. Un autre Prêtre, revêtu du surplis et d'une étole violette, et assisté d'un Clerc, peut distribuer les rameaux aux fidèles, soit à l'entrée du chœur, soit à un autre autel : il commence en même temps que le Célébrant, et fait en sorte de terminer avant la procession.

### 320. — 2<sup>o</sup> Pendant la distribution des rameaux.

1. Lorsque le Célébrant reçoit son rameau, on commence les antiennes, qu'on répète jusqu'à ce que la distribution soit finie.

2. Les Chantres veillent à ce qu'il n'y ait point d'interruption dans le chant pendant qu'ils reçoivent leurs rameaux<sup>2</sup>.

3. Pendant ce temps, le second Acolyte attache un rameau bénit au sommet de la croix de procession; le Cérémoniaire ou un autre Clerc dépose le rameau du Célébrant à la crédence.

### 321. — 3<sup>o</sup> Après la distribution des rameaux.

1. Le Célébrant et ses Ministres, s'ils n'ont pas quitté l'autel, vont au coin de l'épître; le premier Acolyte portant la serviette, le second, l'aiguière et le plateau, s'approchent du Célébrant et le saluent en arrivant; le Diacre et le Sous-Diacre relèvent les bords de la chape<sup>3</sup>. Le Célébrant se lave les mains; quand il s'est essuyé, les Acolytes, lui ayant fait la révérence, reportent chaque objet à la crédence<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Martinucci, l. II, c. XIX, n. 46. — <sup>2</sup> Miss., ibid.; Cœr. Ep., ibid; Merati et autres. — <sup>3</sup> Martinucci. — <sup>4</sup> Bauldry, Bissi, Merati, Carpo, Martinucci.

2. Le Célébrant, ayant, comme auparavant, le Diacre et le Sous-Diacre à ses côtés, chante, les mains jointes, *Dominus vobiscum* et l'oraison *Omnipotens sempiterna Deus*<sup>1</sup>.

§ 3. — *A la procession.*

322. — 1<sup>o</sup> **Préparatifs.** — 1. Pendant la dernière oraison, le Thuriféraire doit avoir préparé l'encensoir. L'oraison finie, il monte au coin de l'épître, où le Célébrant, assisté du Diacre, et du Sous-Diacre, met et bénit l'encens, comme il est dit plus haut<sup>2</sup>.

2. Après la bénédiction de l'encens, le Sous-Diacre va directement à la crédence, et prend la croix de procession : les Acolytes prennent les chandeliers, et se mettent à ses côtés. Précédés du Thuriféraire portant l'encensoir ouvert, ils vont directement à l'entrée du chœur ; puis ils se tournent vers l'autel : le Thuriféraire se tient derrière le Sous-Diacre.

3. Pendant ce temps, le Diacre, ayant reçu du Cérémoniaire le rameau du Célébrant, le lui donne avec baisers ; il reçoit ensuite le sien, et demeure à la droite du Célébrant ; au signe du Cérémoniaire, il se tourne par sa gauche vers le peuple, et chante, sur le ton des versets, *Procedamus in pace* ; on répond *In nomine Christi, Amen*<sup>3</sup>.

323. — 2<sup>o</sup> **Ordre de la procession.** — 1. La procession se met en marche dans l'ordre suivant : le Thuriféraire, ayant fait la genuflexion, marche le premier ; ensuite les Acolytes, et le Sous-Diacre au milieu d'eux ; ils sont suivis des Chantres en surplis, puis du Clergé.

2. Au signe du Cérémoniaire, le Célébrant et le Diacre vont au milieu de l'autel, saluent la croix, descendent au bas des degrés, et font la révérence convenable. Le Diacre, à la droite du Célébrant, reçoit du Cérémoniaire la barrette, et la présente au Célébrant avec baisers ; il reçoit ensuite

<sup>1</sup> *Miss.*, rub. du jour ; *Cer. Ep.*, l. II., c. XXI, n. 7. — <sup>2</sup> *Miss.*, *ibid.* ; S. R. C., n. 4198, ad 1. — <sup>3</sup> *Miss.*, rub. du jour ; S. R. C., n. 4198, ad 2.

la sienne, et se met en marche à la gauche du Célébrant, tenant son rameau de la main gauche, la droite appuyée sur la poitrine : ils marchent les derniers, la tête couverte<sup>1</sup>. Le Célébrant tient son rameau de la main droite ; le Cérémoniaire marche près de lui, à sa droite.

3. Le Thuriféraire, les Acolytes, le Cérémoniaire, le Sous-Diacre et les Chantres ne portent ni rameau ni barrette.

4. **Pendant la procession :** a) On chante les antiennes marquées, et on sonne les cloches ;

b) Si la procession passait devant le Saint-Sacrement, les membres du Clergé feraient la genuflexion ;

c) On ne doit pas sonner la clochette aux Messes basses ;

d) On enlève la table où étaient les rameaux, et l'on place les Canons à l'autel. Lorsque la procession est sortie de l'église, on ferme la porte : deux ou plusieurs Chantres restent auprès, à l'intérieur (1).

324. — 3<sup>o</sup> **A la porte de l'église.** — 1. Au retour, en arrivant à la porte de l'église, le Thuriféraire se retire à la droite du premier Acolyte ; les Acolytes et le Sous-Diacre s'arrêtent devant la porte, tournés vers elle<sup>2</sup>. Le Clergé s'étant rangé en demi-cercle ou sur deux lignes parallèles, le Célébrant se tient au milieu des plus dignes, la tête couverte ; le Diacre, également couvert, reste à sa gauche.

2. Alors, les Chantres qui sont à l'intérieur chantent la première strophe de l'hymne *Gloria, laus, et honor*, que le Clergé répète. Ceux qui sont en dedans, chantent la strophe suivante, et ceux du dehors répètent la première ; on fait ainsi jusqu'à la fin.

3. L'hymne terminée, le Sous-Diacre frappe la porte avec l'extrémité de la hampe de la croix, de manière à faire

(1) A défaut d'un nombre suffisant de Chantres, ceux-ci entreraient dans l'église au retour de la procession, et refermeraient la porte.

<sup>1</sup> *Mem. Rit.* ; *Cer. Ep.*, *ibid.* — <sup>2</sup> *Rub. Miss.*, *ibid.* ; *Cer. Ep.*, *ibid.*, n. 8 ; *Mem. Rit.*

un peu de bruit; ceux qui sont à l'intérieur ouvrent aussitôt la porte, et la procession entre à l'église.

**Nota.** — Si la procession se fait à l'intérieur de l'église, la cérémonie indiquée pour la porte de l'église a lieu à la porte du chœur, de la même manière.

**325.** — 4<sup>o</sup> De retour à l'église. — 1. Quand la procession entre à l'église, les Chantres commencent le répons *Ingre-diente Domino*, que l'on achève avant la Messe.

2. En arrivant devant l'autel, le Thuriféraire fait la genuflexion, et va préparer l'encensoir pour la Messe; le Sous-Diacre et les Acolytes vont à la crédence, et déposent les chandeliers et la croix. Le Sous-Diacre va ensuite à sa place à la banquette, et, debout, attend le Célébrant; les Acolytes vont à la banquette, pour aider les Ministres à prendre le manipule.

3. Le Célébrant et le Diacre se découvrent en entrant au chœur, font la révérence convenable devant l'autel, et vont à la banquette<sup>1</sup>. Le Diacre dépose sa barrette, et donne son rameau au Cérémoniaire; puis il reçoit avec baisers le rameau et la barrette du Célébrant, et les remet au Cérémoniaire; celui-ci dépose les rameaux à la crédence.

4. Le Célébrant, aidé par le Cérémoniaire, quitte la chape, et se revêt du manipule et de la chasuble; les Ministres sacrés, aidés par les Acolytes, prennent le manipule. Le Célébrant et ses Ministres se rendent à l'autel, en saluant le Chœur, font la révérence convenable, et commencent la Messe<sup>2</sup> (1).

§ 4. — A la Messe.

**326.** — 1<sup>o</sup> Du commencement jusqu'à l'épître.

1. Au commencement de la Messe, les trois Diacres qui

(1) Si le Saint-Sacrement était *exposé*, on ferait la bénédiction des rameaux à un autel éloigné du grand autel, et on omettrait la procession (S. R. C., n. 2621, ad 9).

<sup>1</sup> *Cer. Ep.*, *ibid.* — <sup>2</sup> *Cer. Ep.*, *ibid.*

doivent chanter la Passion vont à la sacristie, et se revêtent de l'amict, de l'aube, du cordon, puis du manipule et de l'étole de couleur violette<sup>1</sup>; ils sont accompagnés du second Cérémoniaire, si c'est possible, et de trois Clercs.

2. Pendant l'épître, lorsque le Sous-Diacre chante *ut in nomine Jesu omne genu flectatur*, il fléchit le genou, et tous, y compris le Célébrant, font de même; on reste ainsi jusqu'au mot *infernorum* inclusivement<sup>2</sup>. Le Célébrant ne fait pas la genuflexion à ces mots en lisant l'épître; il s'interrompt lorsqu'il l'a lue, afin de faire la genuflexion en même temps que le Sous-Diacre<sup>3</sup>.

3. Le Sous-Diacre, ayant achevé l'épître, attend près du Célébrant que celui-ci ait terminé le trait; après avoir reçu la bénédiction et repris la chasuble pliée, il se place à la droite du Diacre, comme pour l'introït. — Pendant qu'on chante le trait, le Célébrant va s'asseoir avec ses Ministres.

**327.** — 2<sup>o</sup> Chant de la Passion. — 1. Vers la fin du trait, les trois Diacres de la Passion, le Narrateur (ou chacun d'eux) tenant son livre des deux mains devant la poitrine, la tranche dans la main gauche, saluent la croix de la sacristie, se couvrent, et se rendent au chœur, accompagnés du Cérémoniaire; ils marchent l'un à la suite de l'autre : le Narrateur d'abord, puis celui qui fait la partie de la synagogue, et enfin celui qui fait la partie de Notre-Seigneur; viennent ensuite les trois Clercs, marchant l'un à côté de l'autre, les mains jointes<sup>4</sup>.

2. En entrant au chœur, les Diacres se placent l'un à côté de l'autre : le Narrateur au milieu, à sa droite celui qui fait la partie de Notre-Seigneur, et à sa gauche celui qui fait la partie de la synagogue; ils se découvrent, et donnent leur barrette aux Clercs qui les suivent. Ayant fait, avec les Clercs, la genuflexion devant l'autel et les saluts au Chœur, ils vont aux pupitres<sup>5</sup>, et se placent comme en entrant,

<sup>1</sup> *Cer. Ep.*, *ibid.*, n. 14; c. XXIV, n. 17. — <sup>2</sup> *Ibid.*, n. 13. — <sup>3</sup> S. R. C., n. 4057, ad 6. — <sup>4</sup> *Cer. Ep.*, l. II, c. XXI, n. 15. — <sup>5</sup> *Cer. Ep.*, *ibid.*

tournés comme pour le chant de l'évangile<sup>1</sup> : les trois Clercs se placent chacun derrière un pupitre. Les Diacres ouvrent leur livre, et, sans autre cérémonie, quand on a fini de chanter, le Narrateur commence; ils ont les mains jointes (1).

3. A l'arrivée des Diacres de la Passion, le Célébrant et ses Ministres retournent par le plus court chemin au coin de l'épître, et se placent comme pour l'introït.<sup>2</sup> (2).

(1) *Principes relatifs à ceux qui chantent la Passion* : 1° Ils ne doivent être ni séparés, ni à des autels latéraux; ils ne se tournent pas vers le Célébrant (S. R. C., n. 3804, ad 3); 2° Ils doivent être tous trois Diacres; sont exclus : les laïcs, les Clercs inférieurs, les Sous-Diacres (Cœr. Ep., l. II, c. XXI, n. 14; S. R. C., n. 1588, ad 8; n. 3110, ad 10; n. 4031, ad 3); ils ne peuvent pas faire usage de la calotte (S. R. C., n. 2079, ad 1); 3° Le Célébrant, à défaut d'un Diacre, peut chanter une partie de la Passion, mais dans ce cas, il doit le faire à l'autel au côté de l'évangile (S. R. C., n. 2740, ad 2; 3804, ad 3), et garder la chasuble; il fait alors de préférence la partie de Notre-Seigneur, mais pourrait aussi faire celle de l'Évangéliste, et il lit à voix basse les parties chantées par les autres; 4° Si le Sous-Diacre de la Messe est Prêtre ou Diacre, il pourrait également, à défaut d'un autre Diacre, chanter une partie de la Passion, en prenant l'étole diaconale pour ce moment; 5° Les paroles prononcées par la foule peuvent être chantées par un chœur de Chantres, composé même de laïcs, qui sont hors du chœur s'ils n'ont pas le surplis; les Religieuses ne sont pas admises (S. R. C., n. 2169); les paroles prononcées par un seul, doivent être chantées par le Diacre qui représente la synagogue (S. R. C., n. 4044, ad 2).

(2) Le *Cérémonial des Evêques* suppose qu'il y a, pour chanter la Passion, trois Diacres distincts des Ministres de la Messe. Il n'est pas rare que l'un ou l'autre de ces Diacres, ou même tous les trois, fassent défaut. 1° S'il n'y a aucun Prêtre ou Diacre pour chanter la Passion, et à la condition que le Sous-Diacre de la Messe soit Diacre, le Célébrant, à l'autel, au coin de l'évangile, fait la partie de Notre-Seigneur; le Diacre, sans chasuble pliée ni étole large, au pupitre, fait la partie du Narrateur; le Sous-Diacre, ayant quitté la chasuble pliée et revêtu l'étole diaconale, fait la partie de la synagogue, à la gauche du Diacre; — 2° S'il n'y a qu'un Prêtre ou Diacre disponible, le Célébrant fait la partie de Notre-Seigneur, le Diacre de la Messe celle du Narrateur, et l'autre Diacre celle de la synagogue : le Sous-Diacre se tient alors à la gauche du Célébrant. On pourrait aussi distribuer les parties comme il suit : le Diacre de la Messe, celle de Notre-Seigneur; le Sous-Diacre (à la condition qu'il fût Diacre), celle du Narrateur; et l'autre Diacre, celle de la synagogue, ou *vice versa*; dans ce cas, le Célébrant resterait au coin de l'épître; — 3° S'il y a deux Prêtres ou Diacres disponibles, le Diacre de la Messe se joint à eux; sans chasuble pliée ni étole large, il fait la partie de Notre-Seigneur; — 4° Si, le Sous-

<sup>1</sup> *Miss.*, rub. du jour. — <sup>2</sup> *Cœr. Ep.*, *ibid.*, n. 16.

Le Cérémoniaire remet au Diacre le rameau du Célébrant, puis aux Ministres sacrés le leur; le Diacre donne le rameau au Célébrant avec les baisers, et chacun tient le sien de la main droite. Le Célébrant lit la Passion jusqu'au texte qui tient lieu d'évangile exclusivement; il ne se met point à genoux après avoir lu *emisit spiritum*<sup>1</sup>.

4. Lorsque le Célébrant a fini de lire la Passion, ses Ministres se placent comme aux oraisons, et tous trois se tournent vers les Diacres de la Passion, tenant leur rameau de la main droite, la gauche posée sur la poitrine. Au nom de Jésus, ils inclinent la tête vers la croix. Après les mots *emisit spiritum*, le Célébrant et ses Ministres se mettent à genoux là où ils se trouvent, tournés vers l'autel; les Diacres de la Passion se mettent à genoux, tournés vers leur livre; tous les autres s'agenouillent en même temps. On reste ainsi le temps d'un *Pater*; au signe du Cérémoniaire, on se relève. Le Thuriféraire va préparer l'encensoir.

5. Les Diacres, ayant fini de chanter la Passion, ferment leur livre, font avec les Clercs, la genuflexion devant l'autel et les saluts au Chœur, reçoivent des Clercs leur barrette s'il y a lieu (1), et retournent à la sacristie, l'un à la suite de l'autre, dans le même ordre qu'ils sont venus; étant sortis du chœur, ils se couvrent. Ils quittent les ornements.

328. — 3° Chant de l'évangile. — 1. Lorsque les Diacres de la Passion ont fini, le Cérémoniaire reçoit le rameau

Diacre de la Messe n'étant pas Diacre, il n'y a personne autre que le Diacre de la Messe, le Célébrant, au coin de l'évangile, et sans rameau, lit la Passion à haute voix, ses Ministres étant auprès de lui comme à l'introït; ensuite, le Diacre chante la partie qui tient lieu d'évangile.

Si le Célébrant doit chanter une partie de la Passion, ou lire celle-ci à haute voix, il revient à l'autel par le milieu, vers la fin du trait, et va au coin de l'évangile; le Cérémoniaire, ou le Sous-Diacre s'il est libre, transporte le Missel; les Ministres, s'étant revêtus comme il a été dit, se rendent aux pupitres s'ils doivent chanter; sinon, ils vont avec le Célébrant. La Passion terminée, le Célébrant va au milieu de l'autel pour bénir l'encens et le Diacre; il reçoit son rameau du Cérémoniaire lorsque le Diacre commence l'évangile.

(1) S'ils ne portent pas le livre.

<sup>1</sup> *Cœr. Ep.*, *ibid.*, n. 17; S. R. C., n. 2740, ad 3; 4057, ad 6.

des Ministres sacrés; le Diacre reçoit avec baisers celui du Célébrant, et le donne au Cérémoniaire; celui-ci met les rameaux à la crédence. Le Sous-Diacre porte le Missel au coin de l'évangile; le Célébrant dit *Munda cor meum*, etc., puis, sans dire *Dominus vobiscum* et sans faire les signes de croix accoutumés, il lit la partie du texte de la Passion qui tient lieu d'évangile; à la<sup>3</sup> fin, le Sous-Diacre répond *Laus tibi Christe*<sup>1</sup>. Pendant ce temps, le Diacre quitte la chasuble pliée, prend l'étole large, et porte le livre des Évangiles à l'autel, comme de coutume.

2. Le Célébrant ayant lu l'évangile, on fait la bénédiction de l'encens; le Diacre dit *Munda cor meum*, etc., reçoit la bénédiction du Célébrant, et va chanter l'évangile. Les Acolytes ne portent point les chandeliers; ils portent leur rameau, si c'est l'usage<sup>2</sup>.

3. Le Diacre encense l'évangéliste, et, sans faire le signe de croix sur le livre ni sur lui-même, il commence *Altera autem die*, etc. En même temps, le Célébrant, au coin de l'épître, reçoit son rameau du Cérémoniaire, qui le lui remet avec baisers, et il le tient de la main droite pendant l'évangile<sup>3</sup>. Aussitôt que l'évangile est chanté, le Cérémoniaire reçoit avec baisers et dépose le rameau du Célébrant; celui-ci baise le livre aux mots *Altera autem die*<sup>4</sup>, puis il est encensé par le Diacre. On continue la Messe comme à l'ordinaire.

#### ARTICLE IV

Règles particulières aux Messes basses de ce jour, du mardi, et du mercredi de la Semaine Sainte.

329. — 1. A la Messe basse, le Prêtre lit la Passion au coin de l'évangile<sup>5</sup>; il dit *Munda cor meum*, etc., seulement avant la partie qui sert d'évangile.

2. Après avoir achevé le trait, il passe au côté de l'évan-

<sup>1</sup> *Miss.*, rub. du jour. — <sup>2</sup> *Miss.*, *ibid.*; Castaldi. — <sup>3</sup> *Miss.*, *ibid.* — <sup>4</sup> *Miss.*, rub. du jour. — <sup>5</sup> S. R. C., n. 877, ad 2; 1275, ad 1; 2470, ad 3.

gile, faisant au milieu une simple inclination de tête à la croix, même si le Saint-Sacrement est dans le tabernacle<sup>1</sup>, et commence aussitôt la Passion. Après les mots *emisit spiritum* (ou *exspiravit*), il se met à genoux un instant, tourné vers le livre<sup>2</sup>.

3. Au moment marqué dans le Missel, il vient au milieu de l'autel dire *Munda cor meum...*; puis il va lire la partie qui tient lieu d'évangile, sans titre, et sans faire les signes de croix. A la fin, il baise le livre, et le Servant répond *Laus tibi, Christe*.

## CHAPITRE V

RÈGLES PARTICULIÈRES AUX TROIS DERNIERS JOURS DE LA SEMAINE SAINTE.

### ARTICLE PREMIER

#### De l'Office.

330. — 1. Les trois derniers jours de la Semaine Sainte, depuis les Matines du jeudi jusqu'à None du samedi inclusivement, l'Office est soumis à des règles spéciales. Il est du rit double; on ne dit jamais *Deus in adjutorium*, ni *Gloria Patri*, même à la fin des psaumes; il n'y a ni capitules, ni hymnes, ni répons brefs<sup>3</sup>.

2. Aux Matines, on ne dit pas *Domine labia mea aperies*; on omet l'invitatoire et le psaume *Venite exultemus*; après *Pater, Ave, Credo*, on commence aussitôt la première antienne; on omet l'absolution et les bénédictions avant les leçons.

3. Les Laudes commencent par la première antienne. Après la répétition de l'antienne du *Benedictus*, on dit *Christus factus est*, etc., *Pater noster*, etc., le psaume *Miserere*, et l'oraison *Respice, quæsumus*.

<sup>1</sup> S. R. C., n. 3975, ad 2. — <sup>2</sup> S. R. C., n. 1275, ad 1; *Miss.*, *ibid.* — <sup>3</sup> *Brev.*, rub. de ces jours.